

● (4.30 p.m.)

Quel remède le premier ministre propose-t-il? Apparemment, son chant du cygne parlementaire d'aujourd'hui évoque en somme un office ou une commission de revision des prix et des revenus. Le premier ministre n'a même pas décidé du nom de l'organisme, ce qui montre l'importance qu'il y attache. Il parle d'un office ou d'une commission, peu importe. Ses fonctions, ses objectifs, et surtout les méthodes et les sanctions dont on usera, sont laissés dans le vague et dans l'incertitude. En écoutant le premier ministre, j'en ai conclu que la proposition constituait un compromis complexe et tardif entre les expédients et les besoins.

Il est manifeste que les poussées inflationnistes s'exercent d'un bout à l'autre du pays. Une action ferme et décisive s'impose. L'épargne des citoyens est laminée toujours davantage de mois en mois.

Les augmentations de salaires ont été éponnées par les hausses fantastiques de prix, et les salariés n'ont pas eu le temps d'en jouir. Le coût de la vie a augmenté sans relâche et l'emploi a baissé constamment. Ainsi, dans notre grande ville de Montréal aujourd'hui, les 7 p. 100 de chômeurs représentent un groupe plus considérable que tout l'effectif ouvrier de Regina, capitale de la Saskatchewan. Les travailleurs craignent et redoutent l'inflation galopante. Pourquoi de telles situations existent-elles dans notre grand pays? Je vais analyser certaines raisons invoquées par le premier ministre cet après-midi; mais je lui dis en face ce que savent les Canadiens: ce sont les 27 hommes assis en face de nous, au banc du gouvernement qui sont les principaux coupables. (*Applaudissements*)

Mauvaise gestion de notre économie, politiques budgétaires et fiscales mal orientées, politiques d'avances et de reculs, volte-face —telles ont été les caractéristiques manifestées par le premier ministre et sa bande de collègues, querelleurs et grognons. Ne vous y trompez pas: c'est ce gouvernement qui est la cause de nos malheurs économiques, et rejeter la faute sur des facteurs économiques, ou sur les provinces ou et les municipalités, serait une attitude irréaliste. Les dépenses excessives, les initiatives déplorables et l'aveuglement devant les forces économiques nous ont menés au bord du désastre. Les avertissements du Conseil économique du Canada sont restés inécoutés, et les rapports de l'auditeur général encore plus. «Politique d'abord», tel a été le mot d'ordre de ce gouvernement.

Cet appel de dernière heure à la modération portera-t-il des fruits? Les Canadiens ne se laisseront plus jeter de la poudre aux yeux. Ils ont été trop dindonnés sur le plan politique et bernés dans le domaine économique. Examinons la situation. En juin dernier, le ministre des Finances a parlé de principes directeurs, puis il a fait marche arrière. Il a renoncé à persuader le pays des bienfaits de la modération. Aujourd'hui, neuf mois plus tard, que fait le gouvernement? Il propose, et je pense que le discours prononcé par le premier ministre cet après-midi se résumait à cela, de prendre des mesures, plus tard, après s'être assuré qu'il n'y a vraiment plus rien à faire.

Que dire des priorités que propose le premier ministre? Quelle conversion, monsieur l'Orateur! Depuis la conversion de Saul sur le chemin de Damas, on n'a rien vu de pareil à cette nouvelle rectitude du premier ministre qui s'attache passionnément aujourd'hui à ces politiques de priorités qu'il avait toujours écartées. Priorités, mon œil! Je pensais vraiment que de ce côté-ci de la Chambre nous étions les seuls à avoir eu ce ton réaliste. Il dit: «Oh oui, nous allons former un comité spécial du cabinet». Les exploités n'ont qu'à se bien tenir. Si un comité du cabinet effraie l'industrie et la main-d'œuvre autant que tout comité de ce cabinet fait trembler les députés, alors, l'inflation sera automatiquement résorbée.

Et le ministère de la Consommation et des Corporations? Certains d'entre nous, dans ce coin-ci de la Chambre, avons eu l'illusion qu'il avait été créé pour faire exactement ce que l'on entend faire accomplir à cet organisme, à cette commission, je ne sais pas trop comment on l'appelle. Le député de Saint-Laurent-Saint-Georges (M. Turner) serait-il en disgrâce à cause de sa candidature à la direction du parti? Faut-il lui rogner les ailes? Est-ce la raison pour laquelle on dépouille de son rôle le ministère de la Consommation et des Corporations qui devait faire toutes ces grandes choses qu'on nous a décrites naguère ici même? Qu'arrivera-t-il à tous ces fonctionnaires à qui l'on a confié des postes dans ce nouveau ministère? Le premier ministre a gardé le silence là-dessus, mais il a simplement insinué le transfert de compétence au nouvel organisme, commission, ou quel que soit son nom.

L'absence d'efficacité réelle de la nouvelle proposition qu'a faite le premier ministre cet après-midi semblerait indiquer, du fait que le gouvernement n'entend pas proposer de